

STATIONNEMENTS DU PUFFIN DES BALÉARES *PUFFINUS* MAURETANICUS EN CÔTES-D'ARMOR EN 2012

Sébastien THÉOF, Laurent THÉBAULT, Yann FÉVRIER,
Michel PLESTAN, Tristan AUDREN et Anthony STURBOIS

Le Puffin des Baléares Puffinus mauretanicus fait l'objet d'un suivi spécifique international FAME coordonné en France par la LPO et relayé en Côtes-d'Armor par le GEOCA. L'enquête se déroule de 2010 à 2012 et s'appuie sur un suivi hebdomadaire des principales zones fréquentées par l'espèce dans le département, en l'occurrence les baies de Saint-Brieuc et de Lannion et d'un comptage mensuel concerté le premier samedi matin de chaque mois et ce, à travers tous les sites européens connus. En outre, une localisation systématique des groupes et radeaux de puffins a été menée en 2012, comme précédemment en 2011, mais en utilisant un maillage maritime différent préconisé par le coordinateur national.*

En 2012, les résultats obtenus indiquent un pic de présence de 1 500 individus constaté en baie de Saint-Brieuc au mois de septembre. À l'échelle départementale, ce sont régulièrement plus de 600 individus qui ont été observés simultanément de manière régulière entre les mois de juin et de septembre. Les deux précédentes synthèses avaient permis la présentation des résultats obtenus au cours des premières saisons. Ils avaient également permis la présentation des différentes opérations menées sur le département (tentative de capture, étude radar...). Le bilan de cette troisième année vient donc compléter les connaissances acquises et permet d'avoir une idée plus globale sur la présence et le stationnement de l'espèce. Ces données viennent à nouveau appuyer quelques constats qui permettront d'établir des orientations de protection ou de gestion afin que le littoral costarmoricaïn demeure une zone d'accueil d'importance pour le Puffin des Baléares.

* Les données présentées dans ce document ont en grande partie été récoltées dans le cadre d'un programme européen sur les oiseaux marins : l'INTERREG FAME (futur de l'environnement marin atlantique) qui se déroule sur la période 2010-2012. Ce programme, qui implique 7 partenaires dans 5 pays, est financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et l'Agence des Aires Marines Protégées. La partie française du programme est coordonnée par la LPO [www.fameproject.eu].

Protocole de suivi 2010-2012

Deux secteurs principaux ont été suivis entre 2010 et 2012 : la baie de Saint-Brieuc et la baie de Lannion (fig. 1). Sur ces sites, plusieurs points d'observation complémentaires ont été définis afin d'obtenir une image assez complète des stationnements présents (fig. 2, 3). Ces deux sites ont fait l'objet de comptages hebdomadaires d'une heure de début juin à début décembre. En plus de ces suivis, des comptages mensuels de 3 heures ont été opérés à partir du lever du jour le premier samedi de chaque mois entre juin et décembre sur 3 sites : baie de Lannion, baie de Saint-Brieuc et le cap Fréhel (Plévenon). Les analyses intègrent également des observations ponctuelles issues d'observateurs bénévoles.

Les comptages sont opérés à 1 ou plusieurs observateurs équipés de longue-vue. Les scans successifs permettent de repérer les oiseaux qui sont ensuite localisés et dont le comportement est renseigné sur une fiche fournie par le coordinateur national. La localisation des observations avait déjà été intégrée au protocole en baie de Saint-Brieuc en 2011. Elle est cette fois étendue à tout le territoire national mais avec un maillage différent (1 km²).



Figure 1 : Répartition des principales zones de suivi dans le cadre du programme FAME

Résultats du suivi en 2012

En 2012, presque une trentaine d'observateurs ont participé au suivi, permettant une pression d'observation totale de 182 heures. Les comptages ont débuté le 5 mai pour se terminer le 1^{er} décembre. Toutefois, aucun Puffin des Baléares n'a été observé avant la première décennie de juin. Comme chaque année, 2 pics de présence ont été notés. Le premier a été plus faible que le second, contrairement aux années précédentes. Le premier pic est atteint en juillet avec un maximum de 900 individus essentiellement observés en baie de Saint-Brieuc tandis que le second totalise 1 500 oiseaux autour du 20 septembre toujours majoritairement en baie de Saint-Brieuc (fig. 4). Un déplacement vers l'est des individus pourraient être la cause de ces pics d'effectifs comme déjà supposé en 2010 et 2011 (Février *et al.*, 2011 ; Février *et al.*, 2012). Comme en 2011, la baie de Lannion ne semble pas avoir accueilli un grand nombre d'individus en comparaison de 2010. Les effectifs les plus élevés y ont été observés au mois d'août avec 160 oiseaux. La baie de Lannion confirme aussi son statut de zone de passage car aucun stationnement de l'espèce n'a pu être observé tardivement au contraire de la baie de Saint-Brieuc. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le début d'hivernage de l'espèce a été assez important à partir de décembre avec plus de 60 individus signalés jusqu'à la fin décembre.

Les comptages mensuels ont permis d'intégrer un troisième secteur d'observation situé plus à l'est dans le département. Les résultats obtenus ne permettent pas de définir le site de Fréhel comme une zone de passage ou de regroupement importante même si des oiseaux y sont observés à l'unité et que le site a vu par le

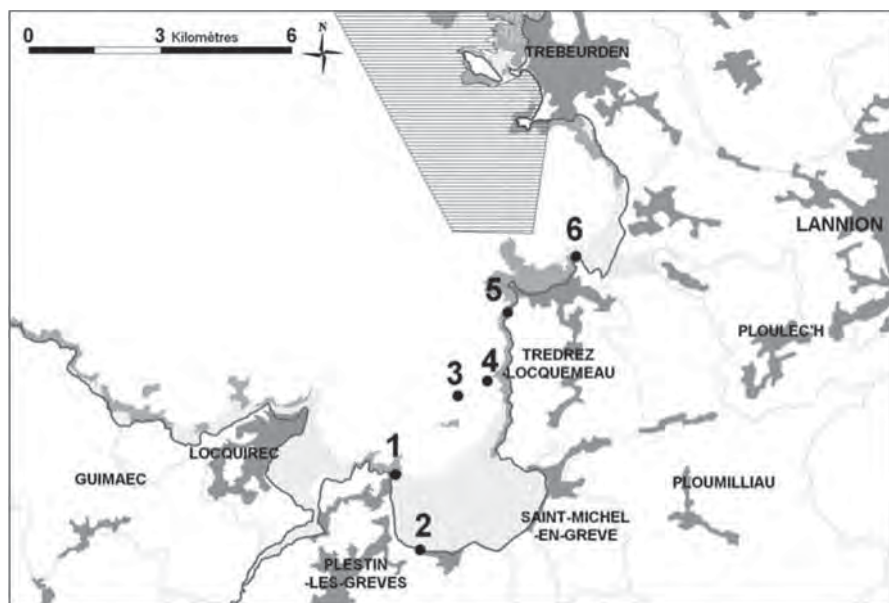


Figure 2 : Répartition des sites de suivi en baie de Lannion en 2012

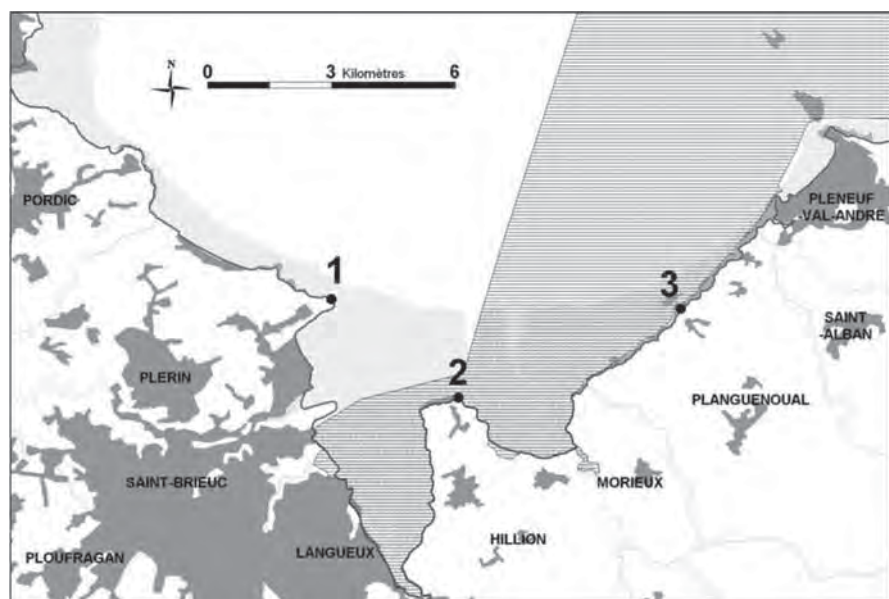


Figure 3 : Répartition des sites de suivi en baie de Saint-Brieuc en 2012

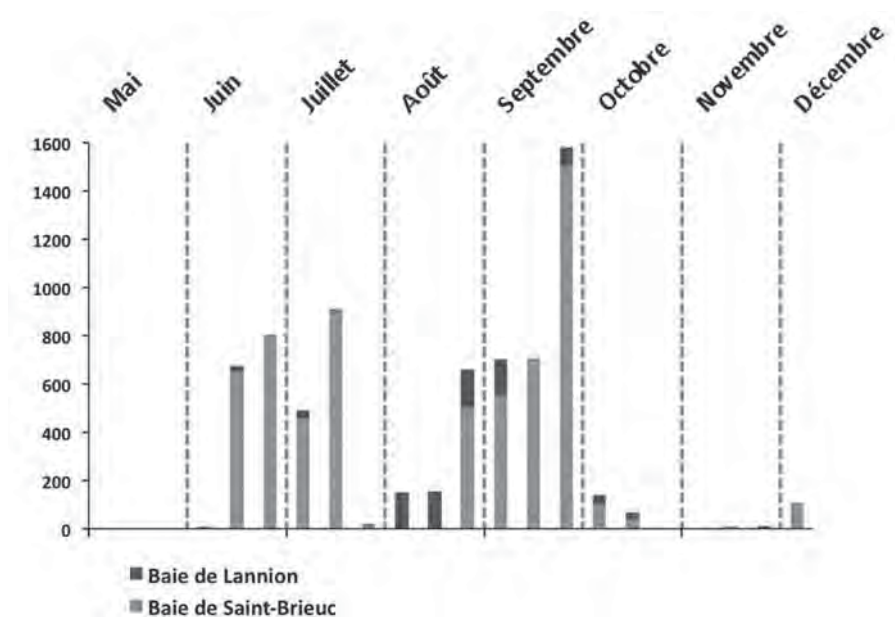


Figure 4 : Effectifs cumulés de Puffins des Baléares par décade en Côtes-d'Armor en 2012

passé des regroupements importants. Les comptages concertés mensuels n'apportent donc pas d'information locale différente de celle acquise par les comptages hebdomadaires (fig. 5).

En termes d'occupation spatiale, quelques observations sont signalées à distance assez importante des côtes en baie de Saint-Brieuc mais les regroupements sont plus généralement localisés dans une frange côtière de moins de 3 km (fig. 6). On constate une nouvelle fois une concentration des individus en limite de zone intertidale, sachant que les observations ont généralement été opérées à marée haute. Leur distribution très à l'est de la baie est en partie liée, en 2012, à une plus forte pression d'observation depuis le site de la Cotentin. Si l'on compare la régularité des occupations avec les effectifs des radeaux observés, on

constate que les mailles occupées les plus régulièrement par des puffins ne concernent parfois que des effectifs relativement faibles comme dans le fond de la baie de Saint-Brieuc (fig. 7). La dérive des individus sur l'eau ainsi que le biais des observateurs engendre une représentation ovale des radeaux de puffins. Il est difficile de d'identifier le biais, toutefois ces localisations de radeaux obtenus par croisement des observations permet une vision global de l'occupation de la baie par les puffins au cours d'une saison.

En baie de Lannion, les résultats semblent plus mitigés puisque seulement 2 mailles sont concernées par une fréquence de stationnement de plus de 4 occupations (fig. 8). La baie de Lannion confirme son statut de zone de stationnement estival car aucun regroupement de l'espèce n'a été observé tardivement au

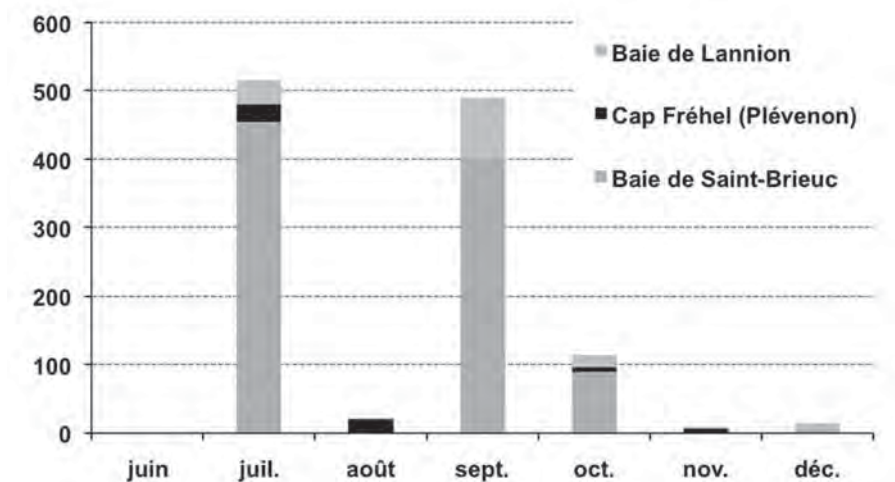


Figure 5 : Effectifs comptabilisés sur les trois sites de comptage du département lors des suivis concertés mensuels

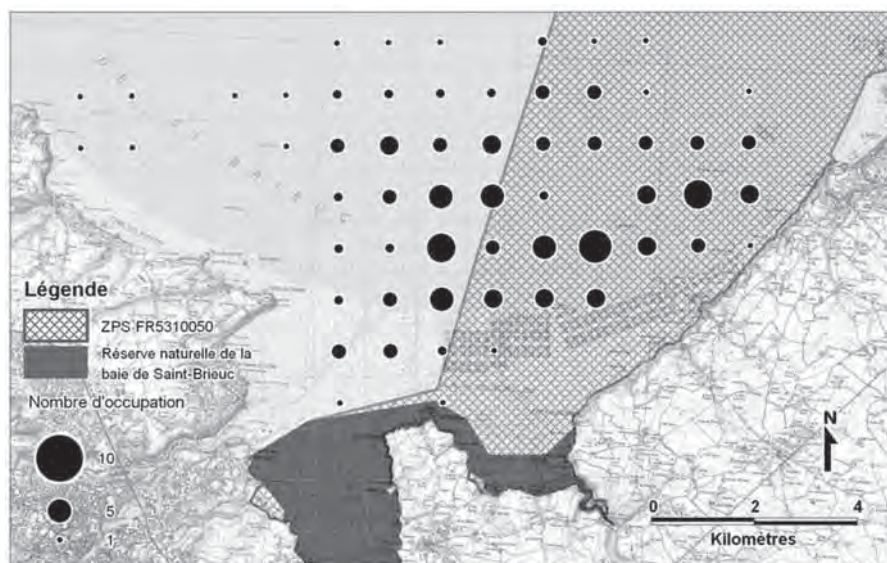


Figure 6 : Distribution et régularité (nombre d'occupations par maille) des groupes de Puffins des Baléares (pêcheries ou radeaux) localisés en baie de Saint-Brieuc en 2012

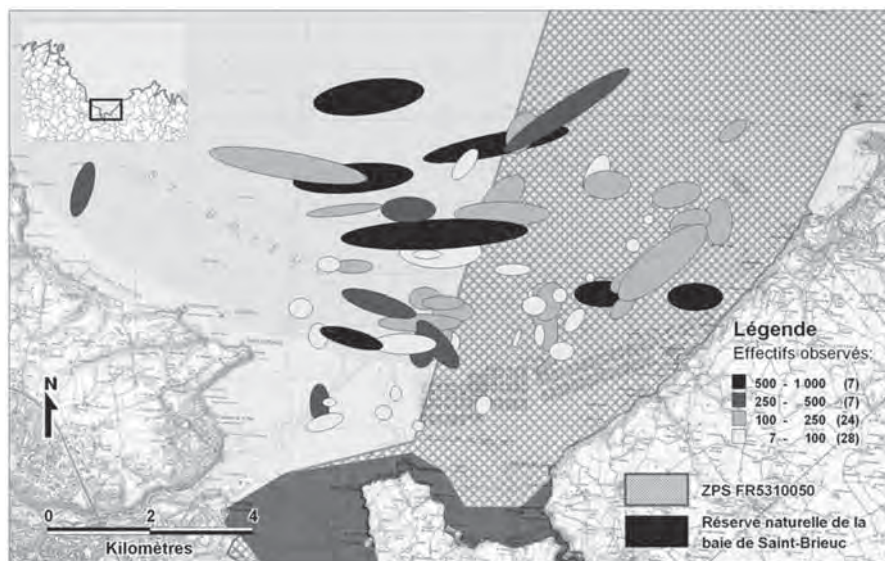


Figure 7 : Distribution spatiale des groupes de Puffins des Baléares (pêcheries ou radeaux) localisés en baie de Saint-Brieuc en 2012

contraire de la baie de Saint-Brieuc. Dans le secteur du cap-Fréhel, peu d'individus ont été observés et généralement en déplacement.

La répartition saisonnière est encore bien contrastée cette année en baie de Saint-Brieuc, comme elle avait pu l'être en 2011 (Février *et al.*, 2012). Tandis qu'au mois de juin les observations semblent plutôt réparties sur l'ensemble de la baie, le mois de juillet voit clairement les individus stationner plus à l'est (fig. 9). Au mois de septembre, les radeaux identifiés se situent plus au centre de la baie, parfois loin du littoral. En revanche au mois d'octobre, même si les effectifs sont plus faibles, les observations sont majoritairement localisées à proximité du littoral en fond de baie de Saint-Brieuc, juste devant la pointe des Guettes. Les observations de puffins pour ce mois sont en concordance

avec les observations d'autres espèces comme les labbes et les sternes qui sont présents de manière beaucoup plus rapprochée de la côte à cette saison.

Bilan

La troisième et dernière année de suivi du Puffin des Baléares en Côtes-d'Armor a permis de mieux caractériser la présence de l'espèce et surtout de confirmer les fortes potentialités du littoral costarmoricain déjà pressenties et mises en avant par le passé. Avec près de 1 500 oiseaux comptabilisés au plus fort de la présence de l'espèce, et surtout avec une régularité de plusieurs mois, le Puffin des Baléares confirme à nouveau son attachement aux différents sites suivis et l'importance de leur conservation. La localisation des sta-

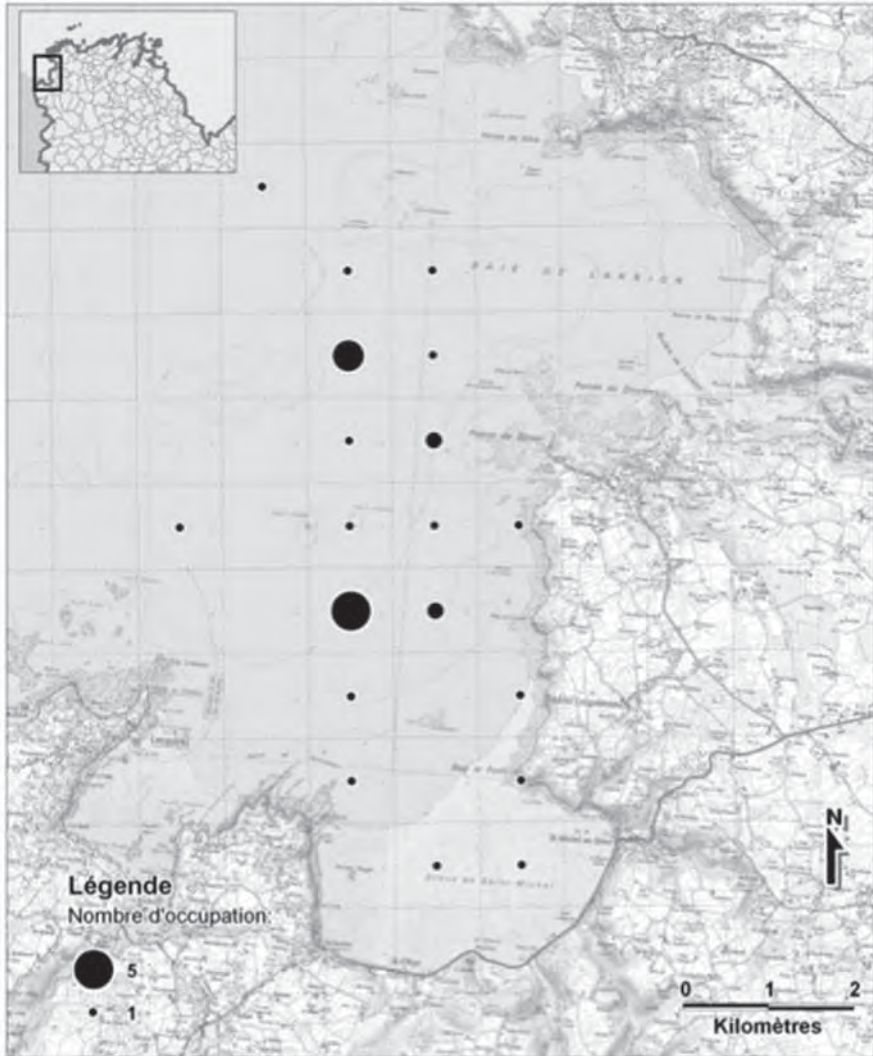


Figure 8 : Distribution et régularité (nombre d'occupations par maille) des groupes de Puffins des Baléares (pêcheries ou radeaux) localisés en baie de Lannion en 2012

tionnements confirme une nouvelle fois et pour la seconde année consécutive le besoin de revoir les périmètres de protection et de classement dédiés à cette

espèce. Car les projets d'aménagements se poursuivent et se concrétisent : extraction de granulats en baie de Lannion et de Saint-Brieuc, éoliennes offshore en baie

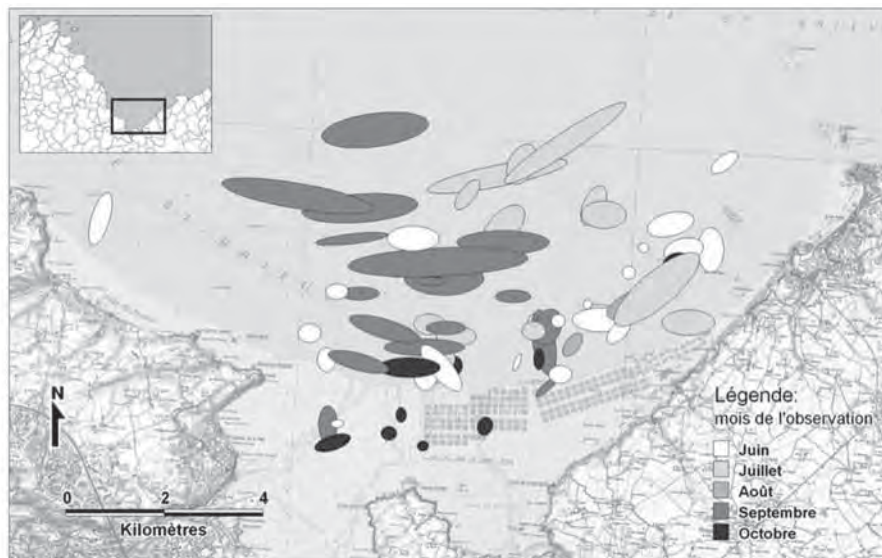


Figure 9 : Distribution spatiale et mensuelle des groupes de Puffins des Baléares (pêcheries ou radeaux) localisés en baie de Saint-Brieuc en 2012.

de Saint-Brieuc, développement de zones portuaires... Ceci sans compter les effets possibles de la pêche professionnelle ou de plaisance. La conservation et la protection stricte des habitats que fréquente le Puffin des Baléares deviennent plus que jamais des objectifs urgents. Citons une nouvelle fois la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc dont une extension, même limitée à la zone d'estran, permettrait de protéger une partie des zones exploitées par l'espèce, le projet de Parc Naturel Marin du golfe normand-breton mais aussi et surtout les Zones de Protection Spéciales en mer qui restent les outils les mieux adaptés. Une extension des ZPS existantes sur les secteurs côtiers de la baie de Lannion et la baie de Saint-Brieuc est urgente pour pouvoir mettre en place une politique de gestion globale et fonctionnelle de cette espèce prioritaire à l'échelon européen et mondial.

Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu aux observateurs, le plus souvent bénévoles, qui ont participé aux suivis ou fourni des données d'observation de Puffins des Baléares au cours de l'année 2012 : Gilles Allano, Tristan Audren, Eric Briens, Xavier Brosse, René Camus, Gilles Camberlein, Laura Dupuis, Philippe Chapon, Noémie Capelle, Yann Février, Ewen De Kergariou, Hervé Le Goff, Frédéric Guyomard, Hervé Le Goff, Alain Leclerc, Philippe Lesné, Corentin Morvan, Michel Plestan, Antoine Plévin, Alain Ponsoero, Marc Rapilliard, Ghislain Riou, Alicia Simonin, Anthony Sturbois, Laurent Thébault, Sébastien Théof, Viviane Troadec, Sonia Villalon, Pierre Yésou.

Bibliographie

- FÉVRIER Y., PLESTAN M., THÉBAULT L., HÉMERY F., DENIAU A., STURBOIS A. (2011). Stationnements de Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* en Côtes-d'Armor en 2010, *Le Fou*, n° 83, p. 39-48.
- FÉVRIER Y., THÉOF S., PLESTAN M., THÉBAULT L., DENIAU A., STURBOIS A. (2012). Stationnement du Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* en Côtes-d'Armor en 2011, *Le Fou*, n° 85, p. 23-34.